Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1905)
Heft: 54

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce journal paraît 8 fois par an : de Novembre à Juin.

Mai 1905 | No 54 | Mai 1905

Prix du numéro . . . . . 25 cent.
Prix de l'abonnement pour non sociétaires . Fr. 5 — par an.

Preis der Nummer . . . . . 25 cent.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . Fr. 5 — per Jahr.

SOMMAIRE :

1. Avis du Comité central.
2. L'Art devant l'opinion.
3. Du cadre (fin).
4. « Kunstverein » suisse.
5. Avertissement.
6. Correspondance des Sections.

AVIS

Ce numéro du journal sera suivi de très près par un autre qui contiendra le compte-rendu des assemblées des 24 et 25 Juin.

Nous rappelons en attendant à nos collègues que M. Max Girardet, dont le nom a été acclamé à l'assemblée générale, est le candidat à la Présidence du Comité Central.

— Les bulletins réglementaires de vote vont être expédiés incessamment ; inutile de rappeler à chacun de bien vouloir faire le nécessaire dans le plus bref délai possible, afin que le tirage du journal ne soit pas retardé.

COMITÉ CENTRAL.

L'Art devant l'Opinion.

Nous reproduisons ici un article paru il y a quelques mois dans le *Journal de Genève*. Les idées qui y sont développées sont toujours à l'ordre du jour, et intéresseront sans doute nos lecteurs :

A supposer que Genève devienne un jour un foyer artistique de premier ordre, — ce dont il ne faut jamais désespérer, — gardons-nous d'escompter les jours gras d'une renaissance spontanée, enthousiaste. En cela, comme en n'importe quel ordre d'idées, ce sera toujours patiemment, par le raisonnement et la persuasion, qu'on arrivera chez nous à quelque chose. C'est pourquoi nous devons savoir gré aux « correspondants » qui se succèdent à nos « tribunes libres », de prolonger leurs salutaires querelles à chacune de nos expositions ou autres manifestations d'art.

Ce n'est pas que jusqu'à présent il ait jailli de ces discussions une vive lumière. Ce qu'il en ressort de plus clair, c'est le désaccord persistant des plaideurs quant au droit de veto, fondé ou non, de l'opinion publique en matière d'esthétique. Hé ! qui conteste ce droit ? L'opinion a tous les droits. Mais entend-on les justifier ? Dans ce cas, il est, ce me semble, un premier point important à débattre : Qu'est-ce que vaut l'opinion ?